

AKTO, votre opérateur de compétences

18/10/2022

AKTO est l'opérateur de compétences de branches professionnelles qui ont en commun :

- ✓ des métiers où **l'humain est au cœur des activités**, qu'elles soient destinées aux entreprises, aux particuliers ou aux collectivités ;
- ✓ des métiers dont la « **maîtrise des compétences techniques** » et la place du « **relationnel** » sont au cœur des prestations ;
- ✓ des métiers **qui font face à des mutations et des enjeux de transformation** liées aux transitions numérique et énergétique, l'évolution des usages et de la relation client.

Comment savoir si AKTO est bien votre opérateur de compétences ?

Pour vous assurer que votre entreprise relève bien d'AKTO, celle-ci doit entrer dans le champ d'application de l'une des [branches professionnelles](#) composant AKTO.

Si ce n'est pas le cas, trouvez l'OPCO de rattachement de votre entreprise [en cliquant ici](#).

AKTO informe et accompagne les transformations des entreprises et l'évolution des métiers des salariés via l'alternance et la formation professionnelle.

Agréé le 1er avril 2019, l'**opérateur de compétences AKTO** appuie ses branches professionnelles à anticiper et accompagner les transitions numérique et énergétique qui impactent les activités des entreprises et les métiers des salariés en favorisant le recours à l'alternance, la formation professionnelle et la certification.

Au service des branches professionnelles, AKTO accompagne les entreprises et les individus dans leur évolution professionnelle.

Dans un environnement en constante évolution, AKTO agit au plus près des entreprises en mettant à leur disposition :

- ✓ sa connaissance **des enjeux et priorités des branches** ;
- ✓ son expertise dans les domaines de **l'emploi, de la formation et de la certification** ;
- ✓ sa pratique des **dispositifs d'alternance et de formation professionnelle** ;
- ✓ son **expérience terrain**.

AKTO appuie les branches professionnelles dans l'observation, l'anticipation et l'accompagnement des transformations à l'œuvre de leurs activités et l'évolution de leurs métiers, afin de mettre à disposition des entreprises des ingénieries et des solutions formation adaptées à leur développement et à la sécurisation des emplois des salariés.

Nos chiffres clés 2024



394000
entreprises



6 millions
de salariés et d'intérimaires



556000
stagiaires formés



149000
alternants accompagnés*



80 %
de satisfaction pour les entreprises ayant
bénéficié de services AKTO**

*Hors dispositifs spécifiques à la branche du Travail temporaire :
CPII, CDPI

**Etude BVA 2024 « Enquête de satisfaction des entreprises »

Notre organisation au plus près des branches, des entreprises et de leurs salariés

AKTO, présent en hexagone et outre-mer, est organisé en 9 directions nationales et 18 directions régionales qui réunissent plus de 1 100 salariés.

La direction générale d'AKTO est assurée, depuis le 2 octobre 2019, par Madame Valérie Sort.

AKTO : un opérateur de compétences présent en hexagone et outre-mer



Notre ADN est d'être au plus près de la réalité des territoires : plus de 1 100 salariés répartis sur tout le territoire (hexagonal et d'outre-mer) agissent pour faciliter les recrutements par le développement de l'alternance et favoriser le développement des compétences des entreprises et des salariés.

AKTO, depuis de nombreuses années, est présent dans les Outre-mer : Guyane, Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Mayotte pour apporter un service de proximité qui peut être contextualisé.

Depuis le 1er janvier 2021, AKTO est OPCO unique à Mayotte, Saint-Martin et Saint-Barthélemy et Saint-Pierre et Miquelon.

C'est pourquoi, [OPCO 2i](#) et [Opco Atlas](#) ont souhaité s'appuyer sur l'expertise territoriale d'AKTO et lui ont délégué la mission de déployer leur offre de services auprès des entreprises ultramarines de leurs branches.

Ainsi, dans les Outre-mer, AKTO accompagne près de 10 000 entreprises de 70 secteurs d'activité qui représentent près de 100 000 salariés.

Bilan et compte de resultat



Rapport du commissaire aux comptes 2023

Liste des organismes de formation bénéficiaires de fonds



Liste des 50 premiers organismes de formation bénéficiaires des fonds d'OPCO AKTO en 2023

Rapport d'activité 2023



Grâce à une organisation stabilisée autour des spécificités de chacune des branches, nous avons réussi à renforcer notre action comme l'illustrent ces 4 chiffres clés :

- ✓ 536 000 salariés en entreprise formés (+11 % par rapport à 2022)
- ✓ 135 000 contrats d'alternance conclus (+7 % par rapport à 2022), dont 83 % sont des contrats d'apprentissage
- ✓ 51 000 actions de formation collectives suivies
- ✓ 21 000 demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC), en partenariat étroit avec France Travail.

